



Le contact

Centre de Formation du Bâtiment et des Travaux Publics - Le Mans



Quoi de neuf pour les locaux ?

**Un nouvel atelier de maçonnerie,
béton armé, carrelage, flambant neuf**

**Plus 2 045 m² pour la formation
des maçons et des carreleurs**



Bernard GODRET
Président



Jean MARTI
Directeur



Quoi de neuf pour les locaux ?

**Un nouvel atelier de maçonnerie
béton armé carrelage
flambant neuf**

Notre centre de formation vivait à l'étroit. Il réalisait ses formations de maçonnerie, de béton armé et de carrelage dans notre centre et dans un Lycée, à plus de 10 kilomètres de son siège. **Les espaces de formation ne permettaient plus de faire face à la demande pour accueillir les apprentis de ces métiers ces dernières années.**

En aménageant un bâtiment voisin, situé à moins de 100 mètres du centre, les espaces de formation augmentent de plus de 2 045 m². Cette nouvelle aire de formation en rodage est en service depuis septembre.

Prévoir le moyen terme, envisager l'avenir

Ce nouveau bâtiment permet de prévoir le moyen terme. La surface totale du terrain de plus de 6 000 m² permet d'envisager de nouvelles constructions si le besoin s'en fait sentir.

Une situation géographique privilégiée



Ce bâtiment est d'un accès facile. Il est situé à 300 mètres de la station **Campus Ribay** du tram qui dessert toute la ville et ses principaux équipements.

A 5 minutes du centre ville, il se situe dans le Technopôle Universitaire du Mans.



Des locaux, des formations soucieux de l'environnement

Après des travaux de mise aux normes, la construction de 3 salles de technologie la rénovation et la construction de vestiaires, le nouvel espace permet d'accueillir un nouvel ensemble de formation fonctionnel et bien dimensionné. Les surfaces libérées dans le centre de formation seront partagées entre les différentes formations qui le nécessitent : couverture, pose de menuiserie bois...



Une attention particulière portée à la sécurité des personnes pour manœuvrer les véhicules

Ce projet intègre un soin particulier pour la sécurité des personnes, les manœuvres des véhicules. L'esthétique n'a pas été oubliée et l'ensemble est fondu dans un traitement paysager

Des locaux, des surfaces adaptés Haute Qualité Environnementale

Le bâtiment réhabilité est implanté sur un terrain de 6 000 m², ce qui déduction faite de son emprise a permis de dégager des surfaces et des espaces qui sont aménagés en respectant les critères de haute qualité environnementale.

Ces espaces comportent un système de tri sélectif des déchets de chantiers avec des bennes appropriées ainsi que la récupération des eaux de pluie. L'eau récupérée est stockée dans une citerne pour la fabrication des mortiers, ciments, liants pour la réalisation des ouvrages, mais également pour le nettoyage de l'atelier, des matériels et outillages, ainsi que l'arrosage des espaces verts.



Production d'eau avec un stérilisateur à rayons ultra violets

Après leur récupération, et avant utilisation, les eaux de pluie sont stérilisées grâce à un appareil destiné à leur désinfection qui fonctionne aux rayons ultra-violets. Ces derniers détruisent, ou selon la vitesse de passage du liquide dans la cellule de traitement, réduisent les bactéries, virus, algues et autres micro-organismes dangereux pour les hommes, les animaux et les plantes.

Ce procédé ne fait appel à aucun produit chimique. Il n'altère donc pas les caractères physico-chimiques de l'eau.

Production de confort avec une pompe à chaleur air / air

Dans le même objectif, une pompe à chaleur air/air permet de chauffer les vestiaires et les salles de cours. Le principe de la pompe à chaleur consiste à récupérer les calories naturelles présentes dans l'air, et à les transformer en énergie utile pour se chauffer. La pompe à chaleur consomme moins d'énergie qu'un système classique puisqu'elle utilise des calories naturelles.



Par exemple en utilisant 1 kwh pour faire fonctionner la pompe à chaleur, on récupère grâce à la pompe à chaleur 2 kwh dans l'environnement tout en le préservant. Autrement dit, la chaleur nécessaire pour chauffer une partie des locaux provient pour 2/3 de l'environnement et pour 1/3 de l'énergie électrique pour faire fonctionner la pompe à chaleur.

**Un ancien apprenti
aujourd'hui chef de chantier
met la main à la pâte
pour le développement durable**



Ce chantier a été conduit pour la partie extérieure : déchetterie et tri sélectif des matériaux par **Nicolas PIVRON**, chef de chantier, qui après avoir été formé par une entreprise du Mans avec notre centre y a gravi une bonne partie des échelons :

1994 - 1996 : CAP de Maçon Béton Armé
1996 - 1998 : Brevet Professionnel de Constructeur en Maçonnerie et Béton Armé et CAP de Carreleur dans la même entreprise et dans notre centre.



En 2005 : **Nicolas PIVRON** devenait chef d'équipe dans son entreprise,
En 2007 : Chef de chantier.

**Il transmet aujourd'hui ce qu'il a appris
au profit de nos apprentis**

L'Apprentissage Bâtiment : Un Passeport pour l'Emploi

Etablissement géré par les professionnels avec le concours financier

